

BULLETIN DE LIAISON
des membres
de la Société d'Histoire Locale
de Remiremont et de sa Région



Bibliothèque Municipale
B.P. 137- 88205 **REMIREMONT**
Cedex

☎.03 29 62 43 29

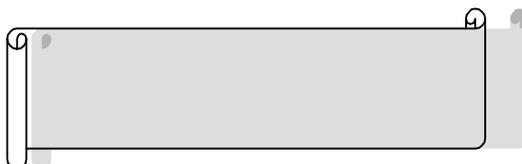
e-mail :

histoirederemiremont@wanadoo.fr

ROMARICI MONS



N° 43 – Décembre 2002



Il y a 17 ans déjà, notre association organisait sa première Bourse aux Livres anciens et d'occasion avec un succès qui nous encouragea à poursuivre l'expérience. Depuis, la manifestation a pris une certaine ampleur nécessitant un investissement humain de plus en plus important. Aujourd'hui des dizaines de bénévoles participent à l'organisation de la Bourse attendue dans toute la région par les amateurs. Cette année le bénéfice de la vente a permis de financer en grande partie l'achat de notre nouveau système informatique. Que tous ceux qui, de près ou de loin, donateurs, vendeurs, acheteurs, animateurs, contribuent à cette réussite, soient vivement remerciés pour leur aide et leur fidélité.

Acheté en juin dernier, le matériel cité plus haut est régulièrement utilisé. Outre la gestion du fichier des adhérents et de la comptabilité, nous avons pu déjà numériser et mettre en mémoire de nombreux documents d'archives et composer une banque d'images que nous pourrons utiliser dans nos publications futures comme dans *Romarici Mons*.

Avec satisfaction nous avons constaté que la nouvelle formule de notre bulletin de liaison a été bien accueillie. Des textes à publier nous arrivent régulièrement. N'hésitez pas à nous en faire parvenir, courts de préférence, ainsi que des informations susceptibles d'intéresser nos lecteurs.

En ce jour de la fête de saint Romaric, tous les artisans de ce bulletin vous souhaitent d'excellentes fêtes ainsi qu'une non moins bonne année 2003.

Pierre Heili

INFORMATIONS DIVERSES

L'église abbatiale de Remiremont n'a pas dévoilé tous ses secrets. Après la découverte des peintures murales de la Chapelle Saint-Georges (cf. *Romarici Mons* n° 42), Claude Delafenêtre, ancien organiste de la paroisse, nous signale avoir toujours vu, derrière le grand orgue, sur la face interne du mur ouest de l'édifice, des traces informes de fresques. Aujourd'hui, le démontage de l'instrument a permis de dégager et mieux lire une curieuse peinture à laquelle jusqu'à présent aucun historien de l'église n'avait prêté attention. Il s'agit d'une moitié de cadran d'horloge, de grandes dimensions, entourée de personnages dont un chevalier dans un costume qui semble être du XV^{ème} siècle. Comme pour les chapelles souterraines, nous attendons avec impatience l'avis des spécialistes...



André HORNY

Né à Remiremont en 1919, André Horny fit toute sa carrière dans l'administration des impôts dont il gravit tous les échelons jusqu'au rang de receveur divisionnaire. La retraite venue, notre ami put s'adonner entièrement à sa passion, l'histoire, et rendit à notre association de nombreux services. Pendant plusieurs années, il assura, avec quelques membres du comité, les visites guidées de sa ville natale, allant même jusqu'à dispenser son savoir dans la langue de Goethe, qu'il maîtrisait parfaitement, à l'intention de touristes allemands. En collaboration avec M. Francis Carré, il inventoria les registres de délibérations du Conseil municipal de Remiremont pour la période révolutionnaire, travail qui peut être consulté sur demande au local de notre association. Aux archives départementales, il fit des recherches assidues sur les émigrés des districts de Remiremont, Darney et Lamarche qu'il publia dans les numéros de notre revue consacrés à la Révolution, (n° 8 et 9/1989-1990). Enfin il accepta d'être, avec M. Abel Mathieu, l'examineur des comptes de la Société avant de devenir, dès sa création, le trésorier du Musée du Textile de Ventron. A cette tâche difficile, il se consacra entièrement pendant dix ans avec toute sa compétence professionnelle. Son activité ne se limitait pas au suivi quotidien des finances du Musée ; il avait également en charge l'ensemble du personnel. Sa grande rigueur et sa clairvoyance ont permis d'assurer la gestion toujours très délicate du Musée et d'éviter ou de contourner souvent bien des obstacles.

Frappé par la maladie, André Horny nous a quittés en octobre dernier, laissant un grand vide autour de lui. Notre association, qui lui doit beaucoup, exprime à son épouse et à toute sa famille ses sincères condoléances.

Gérard JACQUES

C'est encore un adhérent de la première heure qui vient de disparaître en la personne de Gérard Jacques, instituteur honoraire au Val d'Ajol où il enseigna pendant près de 40 ans.

Né à Nantes en 1919, Gérard Jacques avait fait des Vosges sa seconde patrie et chérissait son village d'adoption au point de lui consacrer plusieurs volumes : *Eveil à l'histoire du Val d'Ajol* et *Luthiers et grandes dames de l'épinette ajolaise*, qui sont une contribution précieuse à la connaissance de la vallée de la Combeauté. Poète souvent récompensé, il aimait calligraphier ses sonnets pour en faire des merveilles d'un charme désuet. Cet art de la belle écriture, Gérard Jacques en faisait profiter tous ses correspondants par l'envoi de lettres ornées que l'on se plaisait à collectionner. Nous garderons de lui le souvenir d'un homme d'une extrême générosité, particulièrement à l'égard de l'enfance handicapée, s'étant lui-même entièrement dévoué, après le décès de son épouse, à son enfant malade, la soignant avec amour jusqu'à son dernier instant. Très attaché au petit patrimoine rural, il sauva de l'oubli et peut être de la destruction le curieux monument des 111 volontaires du Val d'Ajol qu'il nous fit découvrir sur la route du Peutet et donna à bien des jeunes, qu'il avait eus sous sa férule, ou qui le lurent plus tard, le goût de l'histoire locale.

Merci Gérard Jacques.

Le « Grand Diable » au Chapitre Saint-Pierre de Remiremont

Juliette Benzoni, narrant avec une verve pleine d'humour les nuits de noces de certains souverains ou princes des temps anciens, nous fait découvrir par là-même divers traits de caractère de ses héros. Au hasard de ses révélations, on peut ainsi s'amuser de certaines indiscretions sur la famille d'une des chanoinesses de la bonne ville de Remiremont.

En 1755, dans le superbe palais Liechtenstein à Vienne, on s'apprête à célébrer en grande pompe les épousailles de Monsieur le prince de Ligne avec la princesse Marie-France Xavière de Liechenstein qui vient tout juste d'avoir quinze ans.

Le jeune marié qui a vingt ans et ignore tout de ces préparatifs, tient garnison à Mons, la capitale du Hainaut de ce temps, avec le régiment De Ligne dont il est depuis trois ans le plus brillant fleuron. On devine sa surprise lorsque son père l'envoie toutes affaires cessantes pour marier l'héritière du nom.

Charles-Joseph, c'est son prénom, pour être Prince de Ligne, passe surtout pour être le Prince charmant. Né en 1735 à Bruxelles, il a le physique séduisant, le charme, l'esprit, l'élégance, la fortune. Tout lui sourit. Grand ami de Frédéric de Prusse, de Talleyrand, intime de la Grande Catherine qui lui fera don d'une terre en Crimée, il sera l'amant de la Du Barry, et il vouera une vénération sans borne à Marie-Antoinette.

Mort en 1814 à Vienne avec le titre de feld-maréchal autrichien qu'il obtint de l'empereur François II, il a laissé un grand nombre d'écrits, tous en français, qui brillent par le piquant et l'originalité.

Quand Elisabeth, Princesse de Salm, épouse Claude Lamoral, Prince de Ligne, elle ne se doute certainement pas qu'elle va donner la vie à un si illustre personnage. Il est vrai qu'elle est issue elle-même d'une non moins illustre famille.

Elle est en effet l'une des trois filles de Louis-Hotton, cinquième Prince de Salm et du Saint-Empire, comte sauvage du Rhin, de Kyr Bourg Dhaun et Stein, souverain régalien de Fénétrange et Anholt. Sa mère était née princesse de Nassau Hadamar. De la même façon, elle doit ignorer l'existence peu dorée qu'allait lui infliger son irascible bonhomme de mari.

Au château de Beloeil, le superbe château des princes de Ligne bâti en 1146 près de Tournay dans le Hainaut, Charles-Joseph passe son enfance avec ses deux sœurs que l'on disait « *aussi laides qu'il était charmant* », surtout l'aînée Marie-Christine.

Est-ce en raison de cette « *laideur* » qu'elle se consacrera à l'Eglise ? Nous l'ignorons. Toujours est-il que Louise Marie-Christine entre au Chapitre des dames nobles de Remiremont où elle sera appréhendée en 1748 et où elle mourra en 1784.



Charles-Joseph
Prince de Liane

Elle n'est pas la première dame de Ligne chanoinesse à Remiremont : en 1615 est citée « *Madame de Ligne* », boursière des grains. Quant à sa branche maternelle, elle avait donné trois Abbesses et huit dames au chapitre Saint-Pierre aux XVI^e et XVII^e siècles.

Le délicieux papa de la tribu des Princes et Princesses de Ligne était un abominable petit bonhomme sujet à de fréquentes crises de fureur et il terrorisait tout son monde. Ses enfants dressent un tableau peu séduisant du personnage: « *Quand il se mouchait, il avait l'air d'étendre un drapeau, et le tonnerre grondait. Quand il toussait, c'était comme un coup de canon qui faisait retentir les voûtes du château. Quand il se tournait, il faisait rentrer tout son monde sous terre, sa canne brandie ayant l'air d'un sceptre ou encore d'un fouet* ».

« Notre père ne nous aimait pas, nous ne savions pas pourquoi car nous ne nous connaissions pas ». Il n'était ni de coutume alors ni de mode d'être bon père ni bon mari.

La pauvre Elisabeth de Salm, son épouse, avait grand peur de lui. « Elle accoucha de ses enfants en grand vertugadin, (robe bouffante à armature), et mourut dans le même équipage à l'âge de trente cinq ans », tant le père « aimait les cérémonies et l'air de dignité ».

Notre future chanoinesse Marie-Christine, qui avait peut-être hérité des traits de caractère de son père, lui tenait tête allégrement et en cela, il se retrouvait tel lui-même.

Charles-Joseph rapporte que ces deux-là avaient d'homériques disputes. Un jour, à la suite d'une de ces querelles, le bon papa ordonna superbement à sa fille de se retirer incessamment dans sa chambre. « Elle ne veut pas y aller », raconte son frère. « Alors mon père vocifère, tempête, hurle, et pour finir, pour la faire sortir, il la traîne avec le fauteuil où elle était. Et voilà qu'il accroche la porte ». Alors, altière, la charmante gamine lui lance : « Je savais bien que vous étiez mauvais père, mais je m'aperçois que vous êtes aussi un bien mauvais cocher ».

On devine aisément qu'avec cette répartie énoncée d'un calme imperturbable, la douce enfant avait pris le pas sur son trop colérique papa.

Tant et si bien qu'elle sera gracieusement surnommée « Le grand diable ».

Le Grand diable ? Diable ! Quel sobriquet pour une future chanoinesse !

Devait-elle s'en flatter ou le regretter ? Ses compagnes du Chapitre Saint-Pierre ont-elles eu connaissance d'un surnom si révélateur ? On ne le sait. Ce qui paraît plus certain, c'est que ce fut sans doute le dernier « Grand Diable » de l'illustre famille de Ligne. Car il y en eut d'autres et l'on peut imaginer que c'était un autre « titre » héréditaire.

Le premier « Grand Diable », - mais était-ce le premier, puisque la maison de Ligne est connue depuis le 12^{ème} siècle ? -, était Antoine de Ligne, dont l'affaire dite « de Mortagne » illustre bien l'entêtement de ce personnage qui a peut-être transmis ce gêne à ses descendants.

Qu'on en juge : la terre de Mortagne du Nord avait été donnée par Louis XI à Guillaume de Thouars. En 1513, Antoine de Ligne dit « le Grand Diable » occupe cette terre. Puis Charles Brandon, vicomte de Lisley, qui tenait cette terre d'Henri VIII, roi d'Angleterre, vend sa propriété au prince de Ligne.

Quand en 1518, François 1^{er}, roi de France, racheta à Henri VIII Tournai et le Tournaisis, il eut la plus grande peine à évincer le baron de Ligne. (La terre de Ligne, du nom d'un bourg de Belgique sur la Dendre, a été successivement baronnie, comté, puis érigée en principauté en 1601).

Guillaume de Thouars, réinvesti de la terre de Mortagne en 1519, ainsi que ses héritiers, restèrent jusqu'en 1560 en litige avec Antoine de Ligne et ses descendants.

La nuit de nocce du prince et de la princesse à Vienne ?

Ah oui !

Eh bien, ce ne fut pas si mal et en tout cas elle se termina pour le jeune marié par une partie de chasse dans la forêt viennoise.

Et pendant le voyage de retour au château de Beloeil, il trouva le moyen de séduire une des femmes de chambre de l'hôtel de Waldstein.

Une famille d'enfer, que celle du « Grand Diable ».

Jean-Marie Lambert



Contrat d'Engagement de Jean-Nicolas FRESSE, Maître d'école et marguillier à Dommartin, le 11 octobre 1789

L'originalité de ce contrat d'engagement ⁽¹⁾, qui nous a paru justifier son insertion dans « *Romarici Mons* », tient au fait qu'il a été établi et signé l'année même où eut lieu la Révolution Française. Dès les bancs du primaire, nos mémoires d'écoliers ont enregistré, sur fond de Marseillaise, ce millésime devenu aussi célèbre que celui d'un grand cru, et qui inaugure une période de mutation profonde dont nous n'avons pas fini de dresser l'inventaire.

Pourtant, ce contrat n'est pas une pièce unique, puisqu'on en trouve de semblables, à la même époque, dans quelques archives communales ou scolaires. Mais on remarquera dans celui-ci que les décideurs locaux, tant paroissiaux que municipaux, ne se sont pas contentés de reproduire mécaniquement un canevas passe-partout. Cette nomination, précédée d'une véritable enquête publique lancée au prône de la messe paroissiale, fait suite à un examen préalable portant à la fois sur « *les mœurs* » (?) de l'intéressé, et sur sa capacité à remplir une mission singulièrement polyvalente, dont on verra plus loin qu'elle allait bien au-delà de l'enseignement de l'écriture ou du calcul.

On notera également une nouveauté démocratique, voire même « révolutionnaire » : les paroissiens eux-mêmes, en tant que corps constitué, sont associés à la décision finale, aux côtés du sieur curé et des RR. PP. Bénédictins du Saint-Mont, qui étaient, rappelons-le, les gestionnaires de la paroisse depuis 1169.

D'ailleurs, selon le plus ancien document exhumé à ce jour concernant la première école de Dommartin, ce sont ces religieux qui ont pris l'initiative, le 8 avril 1721, « *d'abandonner un terrain (...) proche la maison curiale de Dommartin* » pour y construire une « *maison d'ecolles* » ⁽²⁾. Dans l'acte de cession, il est précisé qu'il s'agit d'un « *canton de terrain vague contenant environ une quarte de semaille* », ce qui laisse supposer qu'il a fallu ensuite aménager et viabiliser cette parcelle agricole pour que le bâtiment qu'elle allait accueillir bénéficie du minimum d'équipement pédagogique et sanitaire. En échange de leur geste, les Bénédictins avaient inscrit dans l'acte notarié que le dit terrain sera « *chargé de cens et redevances annuelle et perpétuelle envers le dit prieuré d'un fourail de seigle mesure de Remiremont à délivrer pour chaque année à la Saint-Martin* ».

Le document ci-dessous permet de constater que soixante ans plus tard ces dispositions étaient toujours en vigueur. On avait tout de même concédé à Jean-Nicolas Fresse le droit d'être logé dans la maison d'école à titre gracieux, mais il devait assumer lui-même les réparations locatives. Pour l'anecdote, on retiendra que c'était à lui, - et non pas à ses supérieurs -, qu'il incombait de payer annuellement aux Bénédictins le fameux « *fourail de seigle affecté sur cette maison* », et que, malgré l'importance de la manne céréalière qui transitait par son grenier, il lui était défendu « *de tenir des poulles (sic) au préjudice des dits censiers et grangers* » !

Mais ce qui reste une énigme, c'est la manière dont cet homme-orchestre organisait sa journée pour être à la fois « *au four et au moulin* ». Comment pouvait-il quitter sa classe pour sonner l'Angelus trois fois par jour, et se transformer, au gré des circonstances et des impératifs liturgiques, en chantre, en sacristain, en fleuriste, en magasinier, voire même en balayeur d'église, sans que la paroisse soit tenue de lui fournir le matériel adéquat ?

On notera enfin, aux termes de l'avenant au contrat signé le surlendemain de sa nomination, qu'il avait fait l'objet d'une ultime promotion: celle de prévisionniste météo. Il devait en effet « *se soumettre* » de tinter la cloche, dès qu'il y avait une menace de gelée et « *d'intempérie de l'air* », entre avril et septembre, et bien entendu « *sans prétendre d'autres émoluments que ceux portés au dit traité* » ...

Aujourd'hui, onze octobre mille sept cent quatre vingt neuf,

En conséquence de la démission de Joseph Louise, Maître d'école de la paroisse de Dommartin les Remiremont, le Sr Curé et les Paroissiens étant rassemblés au lieu ordinaire en la manière accoutumée, en suite de la convocation qui en fut faite au prône de la messe paroissiale le dimanche vingt sept septembre dernier à l'effet de choisir et engager un Maître d'Ecole et Marguillier pour remplacer le dit Louise,

Jean-Nicolas Fresse de la Paroisse de Ramonchamp ayant été élu comme plus capable ensuite d'une information préalable sur les mœurs et d'un examen de sa capacité, a été engagé et reçu sous l'agrément de Monseigneur l'Evêque Comte de Saint-Dié pour servir la dite paroisse et remplir les fonctions de Maître d'Ecole, de marguillier, de chantre et de sonneur pendant une année qui commencera à la St Martin onze novembre prochain et finira à pareil jour la dite année expirée à moins que les dits Sr Curé et Paroissiens ne jugent à propos de les continuer.

Le dit Jean-Nicolas Fresse percevra pour salaire une quarte de seigle de chaque ménage à la St-Martin qui finira la dite année, et dans le cas qu'il continuerait à exercer les dites fonctions dans la dite paroisse, la même rétribution lui sera payée annuellement au même terme sous condition que les pauvres seront considérés, et en conséquence il lui sera délivré annuellement un rôle exact contenant les noms des habitants qui composent la dite paroisse, lequel sera réglé par les habitans et notables assemblés et le dit Fresse sera tenu de s'y conformer pour la perception de la dite rétribution.

Il percevra quatre francs barrois pour l'enterrement des adultes, moyennant qu'il chantera les quatre services d'enterrement, les Vigiles des morts et les Laudes, et qu'il sonnera suivant l'usage de la dite Paroisse.

Il percevra quatre gros pour chaque agonie, trois gros pour l'enterrement d'un enfant, six gros pour les autres messes auxquelles il y aura Libera et qui seront précédées d'un Nocturne, des Vigiles avec les Laudes, un franc par mariage, la messe haute comprise, un franc pour chaque service solennel aussi précédé des Vigiles et des Laudes, un sol pour chaque bénédiction de femme après ses couches, enfin la rétribution allouée par les contrats de fondation pour les services et messes y portés ...

(.....)

Il commencera l'école à sept heures du matin et au plus tard à huit, conduira les enfants tous les jours à la première messe après laquelle il continuera l'Ecole jusqu'à quatre heures du soir et même plus tard à proportion que les journées deviendront grandes, ensuite il conduira les enfants à la prière qui se fera à l'église au son de la cloche.

Il sera obligé d'accompagner MM. Les Curés et Vicaires dans toutes les fonctions où sa présence sera jugée nécessaire, de sonner l'Angelus et pour tous les offices conformément à l'usage du lieu et aux heures qui lui seront prescrites par le sieur curé, et dans tous les cas où il serait ordonné de sonner par les Supérieurs Ecclésiastiques et Politiques.

Il blanchira tous les linges de la sacristie ainsi que ceux du grand autel, nettoiera l'argenterie, les chandeliers et les lampes qui sont devant le dit autel, ôtera la poussière et autres indécences qui pourraient s'attacher tant à cet autel qu'aux boiseries, grillages et lambris, balayera l'église tous les samedis et veilles de fêtes solennelles, parera l'autel suivant l'occurrence des temps et des solennités, et tiendra le tout dans une grande propreté, sans que la paroisse soit tenue à la fourniture du savon ny des balets.

Il aura soin d'entretenir une lampe continuellement allumée devant le grand autel et se fera fournir l'huile et les mèches nécessaires par les Commis de la Confrérie St Martin. Il veillera à ce que les cloches soient en état, et dans le cas où elles exigeraient quelques réparations, il

en donnerait avis aux dits commis qui sont tenus d'y pourvoir ainsi qu'à la fourniture des cordes.

Il se fera remettre à son entrée par son prédécesseur tous les ornements, argenteries, cuivre, linges, burettes, soutanes, bonnets quarrés, et généralement tous les effets qui appartiennent à la sacristie et en dressera un état en forme d'inventaire qui sera déposé entre les mains du sieur curé ou dans les papiers de l'église.

Il se procurera un adjoint à ses frais, qu'il fera examiner et recevoir par Monsieur le Curé, et dans le cas où il y aurait une grande quantité d'écoliers où deux maîtres ne suffiraient pas, il sera tenu de se procurer le monde nécessaire pour remplir avec exactitude les devoirs de son emploi.

Il sera logé dans la maison d'école, fera les réparations locatives et paiera seulement annuellement aux RR. PP. Bénédictins du Saint Mont un cens consistant en un fourrail de seigle affecté sur cette maison ...

(.....)

Pour garantie tant des effets de la sacristie que des meubles qui seront à la charge du dit Fresse et des conditions insérées au présent, se sont volontairement présentés Joseph Poirot, ancien maire du ban de Lonchamp, laboureur à la Poirie, et Nicolas Florentin, habitant de Vecoux qui ont déclaré se constituer cautions et répondants.

Ensuite il a été délibéré dans la dite assemblée que le présent serait adressé à Mgr l'Intendant, et que ce magistrat serait supplié d'en approuver l'exécution.

Fait triple au dit lieu pour une copie être déposée entre les mains de Monsieur le curé et une autre remise au greffe de la Municipalité de Dommartin pour y avoir recours le cas échéant, et ont signé après lecture faite.

Annexe au Contrat d'Engagement
du même Jean-Nicolas FRESSE
Le 13 octobre 1789 :

Le soussigné Jean-Nicolas Fresse, Maître d'école de la paroisse de Ramonchamp, déclare qu'en vertu du traité obtenu aujourd'hui entre le Sieur Curé et les paroissiens de Dommartin, relativement à la Maîtrise d'école et Marguillerie du dit lieu, il se soumet de sonner pendant les mois d'avril et mai contre la gelée, et pendant le courant de ceux de mai, juin, juillet, août et septembre, contre l'intempérie de l'air, sans prétendre d'autres émoluments que ceux portés au dit traité, et dans le cas où les dits paroissiens jugeraient à propos de faire sonner ou qu'il y aurait défense de le faire, ils se réservent le droit de faire tel changement qu'il conviendra au dit traité.

Fait au dit Dommartin le treize octobre mil sept cent quatre vingt neuf, et la présente remise au greffe de la municipalité pour y avoir recours le cas échéant.

25 ans plus tard, en janvier 1815, les archives communales font mention d'une nouvelle élection d'instituteur. Dans les dispositions qui constituent la charte de ce nouvel élu, nous trouvons quelques perles dont l'anachronisme fera sourire nos lecteurs :

« Le maire et les membres du Conseil Municipal de la Commune de Dommartin, réunis aux membres du Conseil de Fabrique, ont jetté les yeux sur Jean-Joseph Voinesson, originaire de Charmois le Rouilly

Il a droit en sa qualité de maître de châtier comme aussi de récompenser. Il ne châtiara jamais les enfans par colère, ni en colère, il frappera rarement, jamais avec le pied ou la main, mais avec le fouet ...

Les garçons seront absolument séparés des filles, ainsi les premiers occuperont un côté de la sale et les dernières l'autre. Il ne permettra jamais que les filles sortent avec les garçons. Il les avertira de conserver cette séparation soit quand ils viennent à l'école, soit lorsqu'ils en sortent pour retourner chez eux

C'est en agissant ainsi qu'il réussira à former la jeunesse et, par une conséquence nécessaire, à contenter le pasteur ainsi que les chefs de la paroisse, ce que le maire et les membres des deux conseils attendent du sieur Voinesson, sur lequel on se repose entièrement du soin de la jeunesse. »

Roger Montémont

NOTES

1 – Archives Communales de Dommartin, (M4 a1)

2 – ADV des Vosges : Acte notarié passé devant Maître Edmond Folliot, Notaire à Remiremont

3 – Une Quarte mesure de Remiremont, dont un spécimen existait encore au siècle dernier au musée industriel du

Collège de Remiremont, avait un volume de 13 litres 70. (Les anciennes mesures de France, de Lorraine et de Remiremont, par A. Grivel, Remiremont, Imp. Causeret, 1914)

Les lamas du Saint-Mont au XIX^e siècle

Extrait du Bulletin de la Société Régionale d' Acclimatation : Nancy 1864 (Collection privée)

«Ce joli plateau, dont une chapelle occupe le point culminant, porte aussi une maison champêtre, simple mais très habitable, munie des écuries ou étables nécessaires. C'est là que M. Galmiche donne aux lamas de la Société régionale une hospitalité qui est fort de leur goût. Ils en descendent et y remontent gaîment, pour aller faire à la ville le service des commissions de la petite ferme, donnant ainsi l'exemple de l'utilité dont pourrait être cette race dans toute la contrée voisine, pour les habitations isolées.

Les lamas n'ont point changé de santé et voici déjà que 2 lameaux sont nés à Remiremont. Si l'un d'eux n'existe plus, on ne l'a perdu que par accident. Quant au joli *Mexico*, c'est un quadrupède charmant, à la fois robuste, joyeux et doux, bien tourné, bien campé, supérieur de mine et d'allure à ses parents, fournissant la preuve que la famille des *Auchenia* peut non seulement s'acclimater et se multiplier dans les Vosges, mais y garder tous les avantages physiques, voire les accroître. Il n'y a que trois choses qui semblent leur convenir et pour lesquelles ils montrent éminemment de la préférence : l'air pur des lieux élevés, un gazon fin comme on le trouve sur les hautes pelouses et une boisson fraîche et vive, telle que l'eau des sols granitiques. En d'autres termes, c'est un animal montagnard.

On ne peut songer à l'atteler, et le lama ne saurait porter d'assez lourds fardeaux. Dans une haute chaîne où il n'a pour rivaux possibles que le yak et le mulet, il leur est à certains égards préférable. Moins fort qu'eux, mais bien autrement docile, il peut devenir la ressource des familles montagnardes. En attendant qu'il leur livre sa chair, il leur donnera quelquefois son lait, tous les ans son poil et chaque jour son travail. Facile à conduire par la douceur, il obéit à la moindre jeune fille, il rapporte d'où l'on veut les bottes de foin ou les fagots. C'est un grand mouton sous l'apparence d'un petit chameau. Avec ce fidèle acolyte, la paysanne s'en allant à la ville peut lui donner pour charge, non sa personne qui serait trop pesante, mais son enfant, ses hardes, ses vases de lait ou ses fromages, et au retour une bonne partie des choses qu'elle aura prises chez les marchands.

En attendant, sur le champ forain d'Epinal, nos chers nouveau venus, que M. Galmiche avait bien voulu prendre soin d'y faire conduire, et qui, descendus exprès du Saint-Mont, s'étaient rendu là d'un pas léger et en seule journée, ont eu un succès marqué.»

Extrait de l' *Histoire abrégée du Saint-Mont*, par le chanoine Renaud,
(publiée en 1867 par Mme Leduc, libraire à Remiremont)
Bibliothèque de Remiremont, Fonds local : R 508 &509

« En 1789, le Saint-Mont subit le sort de toutes les propriétés religieuses ; il fut confisqué au profit de l'état et vendu comme propriété nationale. Après avoir passé par diverses mains, le Saint-Mont, du moins la partie supérieure, fut achetée vers 1852 par M. Galmiche, inspecteur des Forêts de Remiremont. Des achats successifs faits à diverses époques le rendirent bientôt propriétaire de 45 hectares de terrain sur la montagne, c'est-à-dire de la partie nord, de la partie est et du sommet. Ainsi maître d'une grande partie de la montagne, M. Galmiche s'occupa à en améliorer les chemins et parvint à faire construire deux routes pour les voitures, l'une au nord, l'autre au midi. (...)

A la place où s'élevait autrefois l'abbaye, on ne trouve plus qu'une chapelle rebâtie par les soins de M. Galmiche, à qui sont dues de nombreuses améliorations faites au sommet de la montagne, et ayant pour but l'établissement d'une ferme sur la plate-forme même. Ce qui manquait surtout, c'était l'eau ; grâce à des travaux habilement dirigés, on trouve à côté de la maison un réservoir toujours alimenté, (...), plus loin, cinq sources d'eau vive donnent de l'eau en abondance pour arroser des prés auparavant improductifs et aujourd'hui en plein rapport.

C'est encore au Saint-Mont que M. Galmiche a tenté l'acclimatation du lama, tentative qui a produit de beaux résultats à l'origine et que des circonstances malheureuses sont venues faire échouer.

La Société d' Acclimatation de Nancy avait remis à M. Galmiche un premier animal qui arriva au Saint-Mont malade et qui cependant ne tarda pas à reprendre des forces. C'était un mâle, on lui adjoignit peu après une femelle, et au concours régional d'Epinal, on put voir un magnifique lama né dans les Vosges, d'une conformation parfaite et donnant les plus belles espérances au point de vue de la possibilité de l'acclimatation. Le troupeau se composait de quatre têtes, une quatrième bête ayant été envoyée sur la montagne peu de temps avant. Enfin une cinquième vint rejoindre les premiers et devint la cause de la perte totale du petit troupeau.

Comme les autres animaux, elle était arrivée malade, mais cette fois elle apportait la maladie épidémique de ce genre d'animaux, une gale qui lui est propre, et en quelques mois les cinq lamas furent enlevés par cette maladie qui chaque année décime les troupeaux vivant à l'état sauvage dans les Andes. Quoique cette tentative ait été malheureuse, elle aura servi du moins à montrer la possibilité de l'acclimatation, la possibilité pour le lama de vivre sur les montagnes de France, malgré l'absence de l'ichu, leur nourriture dans leur pays natal. Un nouvel essai pourra réussir, pourvu que l'on ait soin de ne pas introduire dans les troupeaux d'animaux galeux, et que l'on ait d'avance étudié cette maladie ainsi que les moyens de la guérir.»

---oOo---

En conclusion, signalons qu'il existe un élevage d'une trentaine de lamas, à « la Basse des Feignes », à La Bresse, depuis 1994.

Merci à MM. Jean-Claude Baumgartner et Fernand Petitjean qui m'ont signalé les documents cités.

Philippe ALTHOFFER

POUSSIÈRES D'ARCHIVES

Les archives notariées sont une source importante pour l'histoire industrielle, commerciale ou familiale. Elles ont cependant pour inconvénients, d'une part l'importance volumétrique de leurs fonds, ce qui rend la consultation malaisée, et d'autre part une certaine uniformité des documents: actes de vente, prêts d'argent, contrats divers, etc ...

Cependant, de temps à autre, une pièce remarquable attire l'œil du chercheur, qui a tendance à la replonger dans l'oubli si elle ne le concerne pas directement. Le dépouillement systématique des fonds notariés de Remiremont nous a permis de découvrir quelques documents que nous nous proposons de faire connaître de temps à autre aux lecteurs de *Romarici mons*.

Commençons aujourd'hui par plusieurs documents émouvants, le premier étant une LETTRE D'UN SOLDAT DE NAPOLEON 1^o à sa famille⁽¹⁾, lettre pleine de tendresse, de chaleur familiale et de patriotisme, mais qui connaîtra hélas un bien triste épilogue par la suite.

Annexée à l'inventaire après décès de Quirin Perry de Fontaine, à la requête de sa veuve Marie Catherine Blaise, cette lettre est en fait une procuration qui devait permettre au destinataire de

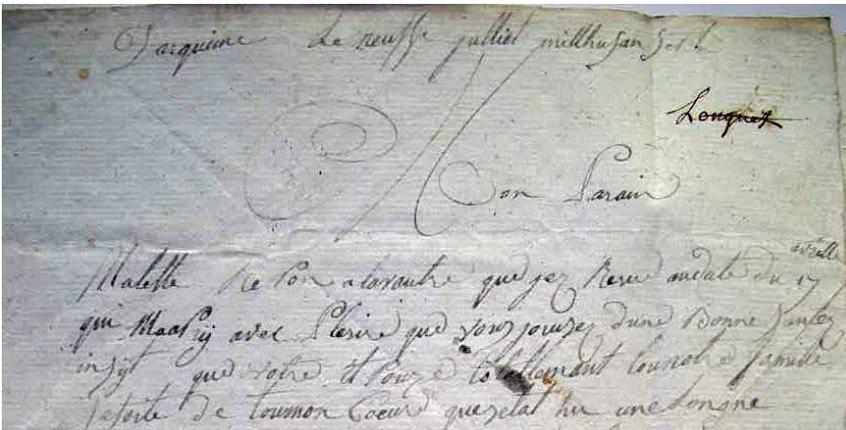
le représenter dans ce qui, semble-t-il, est une succession d'un couple sans héritiers directs.

Elle est adressée à Monsieur et madame Alexis GUYON cultivateurs à Méhachamp, paroisse de St Etienne. Alexis GUYON, époux de Jeanne Marie PERRY, est donc le beau frère de l'expéditeur.

Pour bien comprendre les événements qu'elle évoque, il peut être utile de rappeler, dans un court préambule, les principales dates qui auront marqué ces années 1805/1807 :

Après Austerlitz, (2 décembre 1805) et la paix de Presbourg signée le 26 du même mois, une quatrième coalition se noue contre la France. Les victoires de Léna et Auerstedt contre la Prusse, (14 octobre 1806), celles de Eylau (8 février 1807) et de Friedland (14 juin 1807) contre la Russie, entraînent la fin des hostilités. Le 25 juin, une entrevue célèbre entre les deux empereurs a lieu sur un radeau au milieu du Niémen, et enfin, les 7 et 8 juillet, le traité de Tilsit est signé.

La lettre qui suit relate ces événements. Nous la transcrivons en arrangeant l'orthographe mais en conservant la forme. Nous laissons également deviner, grâce à la photocopie du premier paragraphe, les conditions très difficiles dans lesquelles Jean-Nicolas l'a écrite, dans un cantonnement de fortune ou sur le champ de bataille.



Darquine, le neuf juillet mil huit cent sept.

Mon parrain,

Ma lettre répond à la vôtre que j'ai reçu en date du 17 avril, qui m'a appris avec plaisir que vous jouissez d'une bonne santé ainsi que votre épouse, (et certainement) toute notre famille. Je souhaite de tout mon cœur que cela (ai) une longue continuation.

Quant à moi, je me porte très bien, malgré que j'ai éprouvé beaucoup de fatigue depuis que (je) vous ai écrit car, depuis cette époque, nous avons toujours marché et nous battre tous les jours avec les Russes. Nous avons eu une bataille à Friedland le huit juin (2) qui a été plus sanglante que celle d'Eylau. Le champ de bataille était (e.....) et couvert de corps morts. Il y avait bien deux cent mille combattans. Le feu a duré depuis quatre heures du matin jusqu'à huit heures du soir mais, nous avons gagné la bataille, et mis toute l'armée ennemie en déroute. Donc, nous les avons poursuivis jusqu'à Tille (3) . Nous n'avons pas allé plus loin. Par leur fatigue, ils ont demandé à traiter pour la paix. Dans cet endroit, il y a une rivière aussi forte que le Rhin (4). Donc, au milieu de la rivière, l'on a bâti un cabinet où notre empereur, celui de Russie, s'y ont transporté ainsi que le roi de Prusse qui ont traité pour la paix mais cela n'est pas encore fini. Nous sommes maintenant tranquille jusqu'à nouvel ordre mais pas trop bien car le pays où nous sommes a été ruiné par les deux armées.

Mais je crois que nous n'y resterons pas longtemps car si la paix se fait, nous rapprocherons de la France. C'est ce que je désire de tout mon cœur. Je vous dirai mon parrain qu'il fait cher vivre dans le pays où je suis. Le pain vaux trente sols la livre, le vin six francs la bouteille, encore, l'on n'en peut trouver. Nous mangeons du très mauvais pain. Je vous prie de continuer de faire nos petites affaires comme vous le marquez.

Rien de plus nouveau pour le présent, sinon que je vous prie de faire bien des compliments de ma part à (mes père et mère), à mes frères et sœurs parents et amis et, me donnez de vos nouvelles le plus tôt possible.

Mon parrain et ma marraine, je ferme ma lettre en vous embrassant du plus profond de mon cœur.

Votre filleul.

Jean Nicolas PERRY

Voilà mon adresse : A monsieur Nicolas PERRY, soldat du train d'artillerie à la première compagnie du huitième bataillon bis attaché au parc de la division de monsieur le général DUPONT à Darquine en Prusse (5)."

EPILOGUE ... émanant de l'administration militaire et hospitalière,
4 ans plus tard !

Paris, le 28 octobre 1811.

Le commissaire ordonnateur,
chef de la quatrième division du ministère de
la guerre
Au conseil d'administration
du 8ème bataillon bis du train d'artillerie

Messieurs,

*Le ministre me charge de vous inviter à
marquer en marge de cette lettre, ce que peut être
devenu le sieur Nicolas PERRY, fils de Jacques et
Anne DURAND, natif de St Etienne, département des
Vosges. Ce militaire ... n'a pas donné de ses
nouvelles depuis le 9 juillet 1807.*

(ADVosges-18R17)

Metz le 3 novembre 1811.

Monseigneur,

*Le nommé PERRY Nicolas sur lequel vous demandez des
renseignements est mort à l'hôpital de Custrin (6) le 24
août 1807. Nous joignons à la présente, copie de l'acte de
décès.*

.....
Commune de Custrin en Prusse
Hôpital Français ...

*Le nommé PERRY Jean Nicolas, soldat au 8ème bataillon
bis du train d'artillerie, natif de Remiremont... est entré
audit hôpital le quinze août 1807 et y est décédé le vingt
quatre août 1807 par suite d'ataxie..."(7) .*

NOTES

- (1) Acte 366 du 4 novembre 1807 de Jean Dominique GEORGEL notaire à Remiremont. (ADV des Vosges,. 5E42/496).
- (2) Nicolas PERRY se trompe de date. La bataille de Friedland à eu lieu le 18.
- (3) Il s'agit de Tilsit.
- (4) Cette rivière est le Niémen, qui sépare la Prusse de la Russie.
- (5) Il s'agit peut être de Druckheim. ("*Napoléon poursuit les souverains par Druckheim et Sheisgirren, et le 19 il arrive àTilsit...*") (Histoire de Napoléon, par M. de Norvins.)
- (6) Custrin ou Kùstrin. Ville des états Prussiens (Brandebourg), à 25 kil. (N.N.E) de Francfort-sur-Oder, au confluent de la Wartha dans un pays marécageux. (Dictionnaire universel d'histoire et de géographie1901)
- (7) Par suite de fièvre dans l'acte de décès du 23 juin 1812 , retranscrit dans les registres de l'état civil de St Etienne . Voir aussi dans le livre d'honneur de l'arrondissement de Remiremont, par Emile THIAUCOURT, page 91, où il est fait mention de son décès.

Gérard Dupré

Suite et fin des SOUVENIRS de Madame PASQUIER
sur la Seconde Guerre Mondiale
(cf. Romarici Mons n° 42, p.15)

Cependant, c'était la guerre et nous le savions dans la vie de chaque jour : les « queues » à la boucherie, à la boulangerie, les « tickets » de rationnement, les produits de remplacement, (l'ersatz..) pas de sucreries, pas de fruits exotiques, pas de bonnes chaussures en hiver. Je me souviens des Allemands défilant dans les rues de la ville, j'entends encore résonner leurs bottes sur les pavés de la rue de la Franche Pierre quand ils se dirigeaient vers l'hôtel de ville en chantant. Je me disais que peut-être leurs enfants, chez eux, attendaient leur père...

La première alerte qui me fit très peur, je la situe très bien : en juin 1940. Ce jour-là, nous revenions de la gare vers la rue des Chaseaux quand la sirène retentit. Le temps de nous précipiter vers l'immeuble, de nous engouffrer dans l'entrée de la cave, déjà les avions passaient sur Remiremont en lâchant des bombes ! Le lendemain nous découvrîmes la gare détruite en partie, la maisonnette et « notre banc » sous les décombres ! C'étaient les Italiens qui avaient visé la gare ...

Juin 1940 fut aussi le mois de la « débâcle »... Les files de gens traversant la place Courtine, partant je ne sais où ... Nos voisins, décidés à fuir devant l'ennemi, avaient vendu leurs meubles. Mon grand-père persuadé que les « Prussiens », s'ils arrivaient dans les Vosges, n'y séjourneraient pas et seraient repoussés, ne voulut pas quitter les lieux ni partir à l'aventure avec sa fille et sa petite fille de 6 ans. Et l'occupation dura jusqu'en septembre 1944, avec les privations, les peurs, l'attente des nouvelles, l'espoir ou l'angoisse au fil des événements ! Il y eut des alertes très chaudes, notamment celle du 10 mai 1944, lors du bombardement d'Epinal. Enfin les journées de septembre menant à la libération de la ville ! Les cinq familles locataires du 11, rue des Chaseaux, se retrouvaient dans l'entrée voûtée de la cave. Nous vivions proches les uns des autres en ces temps difficiles, d'autant plus proches, serrés dans cet abri, à l'écoute des bruits de la rue, les uns silencieux, les autres interprétant le rapprochement des explosions ou la nature d'une accalmie. Parfois, dans le vacarme des armes, c'étaient des prières qui montaient vers le ciel. Enfin, un dernier obus ricocha dans la rue au-dessus de nos têtes... Soudain, un soldat allié surgit au pied de l'escalier, et chacun de l'embrasser, et de tomber dans les bras des uns des autres, riant, pleurant : « libérés », nous étions libérés ! Encore quelques coups de feu...

Non, il n'y avait plus d'ennemis dans notre ville et les chars alliés défilaient. Cependant la guerre n'était pas finie et les combats se durcissaient au-delà de Saint-Amé. Un soir, de la lucarne du grenier, nous distinguions une vaste lueur rouge dans le ciel : c'était la direction de Saint-Dié ; les nouvelles arrivaient : le Tholy, Gérardmer, Xonrupt, Saint-Léonard, Saint-Dié étaient incendiés ! Puis ce fut l'arrivée des réfugiés encore sous le choc de l'horreur ...

Mais aussitôt la solidarité se manifesta : Je me souviens qu'une distribution de soupe avait lieu tous les jours sur la place. Bientôt, les familles furent logées à travers la ville. Elles y restèrent jusqu'à la construction des « baraques » à la place de leur maison ou de leur ferme détruites. Bien plus tard seulement, la « reconstruction » leur permit de retrouver de véritables habitations en dur. Les méfaits de l'occupation se faisaient encore sentir. Combien de personnes que nous connaissions arrivèrent à l'hôpital de Remiremont gravement blessées par l'explosion de mines au cours de leurs travaux de voituriers, débardeurs ou bûcherons en forêt.

8 mai 1945 : la guerre est enfin terminée. Quelle liesse dans les rues de Remiremont ! Le ciel est bleu, et sur toutes les places, on rit, on chante, on danse aux sons de la musique spontanée. Les femmes s'habillent de robes, de chemisiers aux rayures tricolores, de jupes fleuries. Qui n'a pas sa cocarde ? Nous, les enfants, nous en profitons : rondes, farandoles et courses dans la rue ! A l'école, nous chantons la Marseillaise. Je revois enfin une grande fête des écoles en 1946, (est-ce l'anniversaire du 8 mai ou le 14 juillet ?), toutes les écoles réunies, celle du Centre et de Maxonrupt pour des mouvements d'ensemble, au Champ de Mars, mais surtout, - moment inoubliable -, tous ces écoliers chantant en chœur l'Hymne à la Joie de Beethoven devant la foule des Romarimontains.

J'avais douze ans et je chantais de tout mon cœur « plus de haine sur la terre, que renaisse le bonheur ». Ce jour-là, je me suis promis de travailler à la paix avec mes voisins, en particulier avec les Allemands -ce que j'ai fait et que je continue à travers les rencontres pour une meilleure connaissance, les jumelages et les amitiés. Et lorsque j'entends maintenant l'Hymne Européen, j'éprouve encore cette émotion, ce sentiment de liberté retrouvée, et ce désir de paix.

Pierrette PASQUIER

LIVRES NOUVEAUX

➤ **La Moselotte en balade**, par Michel LAURENT.

Domestiquée depuis le XIXème siècle pour les besoins de l'industrie, la Moselotte a cependant conservé sa beauté naturelle. L'auteur, excellent photographe, restitue, par de très belles images, les deux aspects du cours d'eau dans un livre attachant, original, et riche d'une poésie vosgienne puisée à la meilleure source !.. (Girompaire éditeur – 96 p.)

➤ **Bon pour le S.T.O.** par Georges POULL

Annoncés dans notre dernier numéro, les souvenirs de guerre de l'historien lorrain bien connu sortent enfin en librairie. Le récit est net, précis, circonstancié selon les qualités habituelles de l'auteur. Le témoignage apporté est surtout d'une sincérité absolue car il n'a pas été retouché rétrospectivement mais au contraire directement écrit à partir des notes prises à l'époque dans un carnet soigneusement conservé. Nous ne pouvons que féliciter l'auteur, et remercier son éditeur d'avoir fait sortir de l'ombre ce précieux document sur les Vosges pendant l'Occupation et encourager ceux qui possèdent encore de tels souvenirs d'en faire profiter les jeunes générations. (G. Louis éd.)

➤ **Histoire de La Forge**, par Bernard CUNIN

Après avoir écrit l'histoire de Liézey, du Haut du Tôdt, de la paroisse de Julienrupt, et consacré de nombreux articles à la vie des villages de la vallée de Cleurie, l'auteur a voulu mettre en lumière une des plus petites communes de l'arrondissement dont la richesse sera mieux connue grâce à ce livre. (G.louis éd., 192 p., 100 ill., 25 €)

➤ **Sur les traces des glaciers vosgiens**, par Jean-Claude FLAGEOLLET

Sous la forme d'un guide de lecture du paysage, à partir d'une connaissance très précise des données du terrain et d'une abondante iconographie, l'histoire des sites glaciaires vosgiens nous est donnée à voir. Une partie importante de l'ouvrage concerne le pays de Remiremont. L'auteur est professeur émérite à l'Université de Strasbourg. (CNRS éditions, 224p., 200 ill., 25 €)

➤ **1939 - 1945 – Livre mémorial du martyrologe vosgien.**

Cet ouvrage, publié par l'Association-Entente-Résistance-Internement Déportation, recense d'une façon quasi exhaustive les noms des fusillés, internés, déportés raciaux, déportés résistants et otages du Département des Vosges pendant la Seconde Guerre Mondiale. (J.C. Baudry éd., 272 p., 32 €)

➤ **Plans anciens et reconstitution paysagère. Le système montagnard vosgien (XVIème – XVIIIème siècle)**, par Emmanuel GARNIER in *Histoire et Sociétés rurales*, n°17, 1^{er} semestre 2002, p.123-152.

A partir de plans dressés à des échelles différentes, l'historien reconstitue l'architecture des paysages anciens. Dans les Vosges, on observe de profondes mutations liées aux évolutions socio-économiques et stratégiques. Au travers des paysages, c'est l'impact de l'action anthropique exercé sur les écosystèmes montagnards que l'on saisit sur trois siècles.

SUR NOTRE AGENDA

Mardi 7 janvier 2003

(20 h 30 – Centre Culturel)

Soirée Vidéo
et Dégustation de la Galette des Rois

Mardi 4 février 2003

(20 h 30 – Centre Culturel)

Foires et Marchés
Dans le Pays de Remiremont

Sujet présenté par quelques membres du Comité